



Dialogue avec... Christophe Paris

Directeur Général de l'Afev et Président du Collectif Mentorat

« En route vers une société de l'engagement ! »

Directeur Général de l'Afev et Président du Collectif Mentorat, Christophe Paris s'exprime sur les enjeux du plan « 1 jeune 1 mentor » annoncé par le Président de la République lors de son déplacement à Stains, en Seine-Saint-Denis, lundi 1^{er} mars et revient pour « Je m'engage pour l'école ! » sur la définition et les objectifs du mentorat.

Entretien réalisé par Ilana Cicurel et Agathe Hervey

Emmanuel Macron a annoncé un nouvel axe du plan « 1 jeune 1 solution » : un plan mentorat visant à atteindre 100 000 mentorés en 2021. Quelle portée donnez-vous au lancement de ce dispositif « 1 jeune 1 mentor » par le Président de la République ?

Ce lancement du Plan mentorat par le président de la République a une portée très forte, à la fois dans sa dimension symbolique et dans sa dimension opérationnelle. Sur le plan symbolique, ces annonces sont historiques : le chef de l'État reconnaît l'impact social du mentorat et s'engage à développer cette dynamique, qu'il pose comme étant au croisement de deux priorités de son quinquennat, construire une société de l'engagement et favoriser l'égalité des chances.

Sur le plan opérationnel, le dispositif proposé représente une avancée essentielle. Le mentorat n'est pas une politique publique classique, c'est avant tout un outil transversal, qui s'articule avec les politiques existantes : lutte contre le décrochage scolaire, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, meilleure insertion professionnelle des jeunes... C'est la raison pour laquelle cette intégration au sein du plan « 1 jeune 1 solution », en tant que l'une des modalités d'accompagnement des jeunes, a tout son sens.

C'est d'ailleurs l'essence même du mentorat d'être une démarche transversale, évolutive en fonction du parcours et des besoins de l'enfant ou du jeune.

Vous parlez de démarche transversale et évolutive pour qualifier le mentorat. Pourriez-vous nous donner votre définition du mentorat ?

En France, le terme de « mentorat » revêt trop souvent une connotation de relation descendante, hiérarchisée. Au contraire, la définition du mentorat qui fait consensus au niveau européen, et qui est celle du Collectif Mentorat, est une relation d'accompagnement entre un bénévole et un jeune, au sein d'une structure encadrante. Autrement dit, c'est un bénévole qui accompagne un jeune dans son parcours, pendant quelques mois, en s'adaptant à ses besoins.

Dans le cas du Collectif Mentorat, ce qui est assez étonnant est qu'initialement, les différentes associations n'employaient pas le terme de « mentorat » ; elles lui préféraient tutorat, accompagnement, soutien scolaire... Après un temps de réflexion, nous nous sommes accordés sur une définition commune, avec trois enjeux transversaux partagés par toutes les associations. Le premier est de développer la confiance des jeunes, le deuxième est de permettre l'ouverture sociale, culturelle ou encore géographique des jeunes et le dernier est de leur donner accès à un réseau. Ces différents objectifs visent à élargir le champ des possibles des jeunes accompagnés.

En effet, votre Collectif Mentorat est composé de huit associations qui ont des approches et des publics très différents. Qu'est-ce qui vous fédère en tant que collectif ?

Au-delà de notre définition commune du mentorat, et notre objectif partagé de lutter contre les déterminismes, nous sommes aussi rassemblés autour d'une approche pragmatique. Un mentor, c'est un bénévole qui se met à disposition du mentoré, quelles que soient ses questions. C'est une vision qui part des besoins des jeunes, sans les diviser entre les questions scolaires, les questions relatives à l'orientation professionnelle... Le mentor n'est pas un

spécialiste, c'est une personne bienveillante qui met ses ressources à disposition d'un jeune et s'adapte à ses besoins, qui peuvent évoluer : le même jeune qui, une semaine, peut avoir besoin d'aide pour réussir son contrôle de maths, peut avoir besoin, la semaine suivante, d'aide pour refaire son CV ou bien d'un coup de pouce pour trouver un stage.

La bienveillance et la polyvalence du mentor sont indispensables. Le mentor ne remplace pas les professionnels (conseillers d'orientation, conseillers des Missions Locales...), il s'intègre à cet écosystème d'accompagnement du jeune.

Au sein de cet écosystème d'accompagnement que vous évoquez, quels sont les effets spécifiques du mentorat sur les jeunes ?

Les effets positifs du mentorat sur les jeunes sont nombreux : prise de confiance en soi, plus de motivation, davantage d'ouverture d'esprit, meilleure réussite scolaire ... Une étude menée sur les jeunes bénéficiant du mentorat de l'Afev montre ainsi que la grande majorité des mentorés se disent être plus motivés qu'avant. C'est un constat partagé par les professeurs puisque 70% des enseignants remarquent un changement de comportement des élèves mentorés, une remobilisation et une hausse de motivation de leur part.

C'est intéressant que les constats soient partagés par les différentes associations, alors même que les publics visés ne sont pas les mêmes.

En effet, si l'on veut schématiser, les associations du Collectif s'adressent à deux types de publics : un public qui est dans une situation de fragilité, en risque de décrochage ou d'échec scolaire, et un public à « haut potentiel ». Mais pour ces deux publics, la relation mentorale peut prendre la même forme et viser les mêmes objectifs : confiance, ouverture, réseau. C'est aussi la richesse de la politique publique du mentorat de s'adresser à ces deux publics, sans les

opposer. Le manque de confiance en soi, l'enfermement, qu'il soit social ou territorial, sont des enjeux qui peuvent toucher aussi bien un jeune d'un quartier politique de la ville qu'un jeune vivant dans un territoire rural.

L'enjeu est donc de réussir à toucher les jeunes qui ont le plus besoin d'être accompagnés, où qu'ils vivent. Est-ce difficile ?

Il est vrai que quand on regarde autour de soi, il semble contre-intuitif de penser qu'il est difficile de trouver des jeunes pouvant bénéficier d'un accompagnement ! Ceci dit, effectivement, il existe un véritable enjeu pour réussir à toucher les jeunes qui sont le plus en difficultés, ceux qui peut-être n'ont jamais entendu parler de mentorat et ne savent pas vers qui s'adresser. C'est pourquoi la question des prescripteurs, et de leur articulation, est absolument essentielle : professeurs, conseillers d'orientations ou encore parents doivent jouer leur rôle pour permettre aux jeunes d'avoir accès à l'accompagnement dont ils ont besoin.

Quel rôle pourrait jouer notre collectif « Je m'engage pour l'école ! » dans la dynamique du mentorat ?

La plateforme « 1 jeune 1 mentor » qui va être lancée va permettre aux jeunes qui souhaitent être mentorés, aux personnes souhaitant devenir mentors et aux différents prescripteurs de disposer d'un outil pour avoir accès aux informations sur le mentorat et pour s'orienter vers la structure adéquate. En fonction de leur profil, les personnes s'inscrivant sur la plateforme seront redirigées vers la structure qui leur convient et qui pourra les encadrer.

L'un des enjeux majeurs est la visibilité et la notoriété du mentorat. Le fait que « Je m'engage pour l'école ! » touche tous les acteurs concernés (parents d'élèves, professeurs, élèves, élus, entreprises...) est une véritable force. Il est important de communiquer sur la plateforme et d'inciter

les jeunes, les bénévoles et les prescripteurs à s'y inscrire.

L'autre atout de votre collectif est son implantation sur le territoire puisqu'il sera indispensable de relayer le Plan Mentorat au niveau territorial, et de créer des dynamiques avec les acteurs locaux, aussi bien les acteurs éducatifs que les acteurs associatifs et privés. Une première étape est de relayer [l'appel à projets](#) auprès des structures d'intérêt général qui font du mentorat : ce sont 16 millions d'euros qui permettront à ces structures de développer leurs activités de mentorat !

Une dernière question : que répondre à celles ou ceux qui douteraient de leur légitimité à pouvoir devenir mentor ?

Tout le monde peut être mentor ! Je dirais même que douter est un bon début pour devenir mentor. Il ne s'agit pas d'arriver avec des certitudes ou d'avoir toutes les réponses, le but est d'écouter les questions du jeune et de construire les réponses avec lui.

Je dirais aussi que le jeune n'est pas le seul à être accompagné, le mentor bénéficie également d'un soutien de la part de la structure encadrante, il reçoit des ressources et des formations pour l'épauler. Notre site <https://www.lementorat.fr> est un bon point de départ pour en apprendre plus sur l'histoire du mentorat et découvrir les ressources mises à disposition des mentors.